

conditions et des modalités qui seront substantiellement conformes aux paramètres établis à la recommandation ministérielle en soutien au présent décret et qui lui permettront d'exécuter le mandat qui lui est confié par le présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation :

QUE soient modifiées certaines des conditions et des modalités de la contribution financière accordée à Bell Helicopter Textron Canada Limitée en vertu du décret numéro 139-2005 du 22 février 2005, le tout en fonction de nouvelles conditions et modalités qui seront substantiellement conformes aux paramètres établis à la recommandation ministérielle en soutien du présent décret;

QU'Investissement Québec soit mandatée afin de fixer des conditions et des modalités, de poser tout geste nécessaire, utile et souhaitable et de signer toute entente ou tout document selon des conditions et des modalités qui seront substantiellement conformes aux paramètres établis à la recommandation ministérielle en soutien au présent décret et qui lui permettront d'exécuter le présent mandat;

QUE les sommes nécessaires pour suppléer à toute perte ou manque à gagner, toutes dépenses et tous frais découlant de ces modifications à la contribution financière accordée en vertu du décret numéro 139-2005 du 22 février 2005 soient virées au Fonds du développement économique par la ministre sur les crédits qui lui sont alloués pour les interventions relatives au Fonds du développement économique, sous réserve de l'allocation, conformément à la loi, des crédits appropriés.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64914

Gouvernement du Québec

### **Décret 395-2016, 18 mai 2016**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du commerce intérieur qui se tiendra les 19 et 20 mai 2016

ATTENDU QUE se tiendra à Toronto (Ontario), les 19 et 20 mai 2016, une rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du commerce intérieur;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le sous-ministre associé aux politiques économiques du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, monsieur Philippe Dubuisson, dirige la délégation québécoise lors de la Rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du commerce intérieur qui se tiendra les 19 et 20 mai 2016;

QUE la délégation québécoise, outre le sous-ministre associé, soit composée des personnes suivantes :

Madame Marie-Andrée Marquis, représentante du commerce intérieur, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

Madame Valérie Côté, conseillère en relations intergouvernementales, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64915

Gouvernement du Québec

### **Décret 396-2016, 18 mai 2016**

CONCERNANT l'octroi d'une aide financière additionnelle maximale de 17 860 000 \$ à l'Université de Montréal, sous forme de remboursement d'emprunt auquel s'ajouteront les intérêts, pour le projet du Complexe des sciences à Outremont

ATTENDU QUE, par le décret numéro 757-2013 du 25 juin 2013, approuvant le Plan quinquennal d'investissements universitaires 2011-2016, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie a été autorisé à octroyer une aide financière au montant de 92 300 000 \$ à l'Université de Montréal pour le projet du Complexe des sciences à Outremont;